Accueillir, aider…
les étudiants(tes) sportifs(ves) de haut niveau…

à réussir leurs études
à l'UFR STAPS de l'université
Paris Descartes…

Dans le respect du cadre réglementaire

- *Le code de l'éducation et notamment son article L.611-4*
- *La circulaire conjointe MEN/MJSVA n°2006-123 du 1-8-2006, publiée dans le bulletin officiel n°32 du 7-9-2006*
- *Les décisions du conseil des études et de la vie universitaire de l'université Paris Descartes*
- *Les décisions du conseil de l'unité de formation et de recherche en STAPS*

Avec une expérience de plusieurs années ….

Convention avec le CFA Omnisports - Île de France :
depuis 1996, l'UFR STAPS permet à de nombreux apprentis de mener à bien une carrière sportive et un parcours universitaire les préparant à la vie professionnelle…

Convention avec le Stade Français Paris Rugby : depuis 2005, l'UFR STAPS accueille les rugbymen de cette structure et les aide en collaboration étroite avec le Service Universitaire des APS de l'université à mener de front une carrière sportive, une formation universitaire et professionnelle

Depuis juin 2006, l'UFR STAPS a étendu les possibilités d'accès au régime spécial d'études…
Après avis de la commission pédagogique,
à celles et ceux en passe de figurer sur les
listes du ministère de la jeunesse, des sports
et de la vie associative ou bien dans l 'attente de leur réinscription sur ces listes …
aux sportives et sportifs de l' élite régionale qui peuvent être reconnus spécifiquement par l'université….

Ainsi pour l'année universitaire 2006-2007…

- *36 étudiants(tes) bénéficient des dispositions favorisant le déroulement des études :*

- *15 étudiants inscrits sur les listes du MJSVA,*
- *10 étudiants apprentis du CFA Omnisports - Île de France (dont 5 sur les listes du MJSVA),*
- *6 étudiants sociétaires du Stade Français Paris Rugby (dont 1 sur les listes du MJSVA)*
- *11 étudiants inscrits sur la liste des sportifs(ves) de haut niveau universitaire*

Le régime spécial d'études à l'UFR STAPS de l'université Paris Descartes

- *Les articles 4 et 6 du régime général du contrôle des aptitudes et des connaissances en 2006-2007 en précisent les contours :*
- *Priorité dans le choix des groupes de travaux pratiques (TP) ou dirigés (TD) afin de concilier dans l'emploi du temps de l'étudiant(te) les contraintes des horaires d'étude et celles des entraînements, des stages de préparation, des compétitions et des déplacements nécessaires.*
- *Dispense d'assiduité à certains enseignements et mesures particulières d'accompagnement, notamment sous la forme de tutorat.*
- *Participation aux diverses épreuves d'examen et éventuellement à une session d'examen dérogatoire en cas de compétition ou de stage se déroulant pendant les sessions ordinaires d'examen.*

- *Bénéfice d'un contrat pédagogique précisant les unités d'enseignement suivies pendant le semestre.*
- *Poursuite du cursus de licence avec deux semestres non validés, après autorisation de la commission pédagogique, alors que le régime général ne prévoit qu'un seul semestre de retard pour poursuivre le cursus.*
- *Aide d'un enseignant référent et d'un tuteur étudiant.*

Figurer sur la liste des sportifs de haut niveau universitaire de l'université Paris Descartes…

- *Parmi les critères retenus par la commission pédagogique, le niveau de performance attesté est déterminant mais également….*

L'engagement dans les milieux associatif et sportif…

- *en tant que jeune arbitre ou officiel,*
- *en tant que jeune entraîneur,*
- *en tant qu'animateur …*

A titre indicatif, pour l'année universitaire 2007-2008 les critères suivants sont retenus :

- *Athlétisme :*
- *Badminton : niveau A2 /A1 et Élite*
- *Basket-ball :*
- *Boxe française :*
- *Canoë kayak :*
- *Football : féminin : 1ère division nationale*
  masculin : 3ème division nationale
- *Gymnastique acrobatique :*
- *Gymnastique rythmique : division nationale B, division fédérale accès en finale nationale.*
- *Golf : handicap 5*
- *Handball : féminin et masculin : nationale 2*
- *Judo :*
- *Natation : série interrégionale (juniors ou seniors)*
- *Tennis : classement « zéro »*

- *Tennis de table :*
  féminin : classement 200ème, masculin : classement 500ème
- *Rugby :*
- *Volley-ball : masculin et féminin : nationale 2*

……..

La liste des activités ci-dessus n'est en aucune façon limitative…elle ne représente que les activités pratiquées durant la formation le la licence…

Modalités d'accès à la liste des sportifs(ves) de haut niveau universitaire

ATTENTION !!!!

La procédure d'inscription directe ne dispense en aucune façon de l'inscription par la procédure RAVEL ….

Renseigner les documents d'inscription, (voir modèles joints)
Joindre les documents, attestations de performance et/ou d'engagement, les avis…(voir liste plus loin)

Adresser le dossier au directeur de l'ufr staps, président de la commission pédagogique,

avant le 15 juin 2007

La pré-inscription sur RAVEL et la sectorisation (bacheliers–ères d'Île de France uniquement)

- *Les bacheliers (ères) sont affectés (ées) dans les universités d'Île de France en fonction de la <u>commune d'appartenance du lycée où ils sont inscrits</u>….*

- *mais les internes et les sportifs (ves) de haut niveau sont affectés (ées) dans les universités en fonction de <u>la commune du domicile de leurs parents</u> (demande auprès de leur chef d'établissement avant le 28 février 2007)*

Si vous déposez un dossier auprès de la commission pédagogique de l' UFR STAPS…

- *et que votre établissement (ou votre domicile le cas échéant) n'est pas sectorisé à l'université Paris Descartes….*

Inscrivez l'UFR STAPS de l'université Paris Descartes (Paris 5) en premier vœu au moment de votre inscription par la procédure RAVEL

Les bacheliers(ères) retenus(es) par la commission pédagogique ….

- *affectés à Paris 5 seront convoqués pour procéder à leur inscription à partir du* ***6 JUILLET 2007***

- *non affectés à Paris 5, recevront une fiche rectorale à compléter et renvoyer au rectorat* ***de Paris avant le 31 JUILLET 2007****.*

Dans ce cas, l'inscription se fera au mois de septembre

Fiche d'inscription…

- *Je soussigné (e)…*(nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et/ou mail……

sollicite mon inscription à l'UFR STAPS de l'université Paris Descartes
- au titre de sportif (ve) de haut niveau sur liste du MJSVA
- au titre de sportif(ve) de haut niveau universitaire
pour l'année 2007-2008.
*(*signature obligatoire*)*

Activité sportive pratiquée : …….
Club/comité départemental/ comité régional :
……
Numéro de licence : ……
Niveau de performance atteint au cours des trois dernières années :
……
Postes ou spécialités : ……..

Documents, attestations, avis à fournir…..

- *L'autorisation parentale est souhaitable, et obligatoire pour les sportifs(ves) mineurs(es).*
- *Un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport.*
- *Une attestation indiquant le niveau de performance sportive, signée par le conseiller technique sportif régional ou le président de la ligue ou du comité régional.*
- *L'avis du président du club et/ou de l'entraîneur*
- *Toute pièce justifiant l'engagement dans le milieu associatif, dans le milieu sportif fédéral ou scolaire (arbitre, initiateur, animateur…etc..)*

Contacts à l'UFR STAPS….

- *au plan administratif :*

Madame Carole Chapelle,
responsable du service scolarité
01 56 56 12 04

- *au plan pédagogique :*

Monsieur Pierre-François Rilhac
directeur adjoint
01 56 56 12 28